14e ANNEE. — N° 677 PARAIT LE SAMEDI 19 Février 1898

SISTERON JOURNAL

Politique, Littéraire, Commercial et d'Annonces

ABONNEMENTS
PAYABLES D'AVANCE
Quatre francs par an
ETRANGER, le port en sus

BUREAU à SISTERON, rue de l'Horloge, 12
AUG. TURIN, Imprimeur-Gérant
LES MANUSCRITS NON INSÉRÉS NE SERONT PAS RENDUS
On s'abonne dans tous les Bureaux de Poste

ANNONCES
Judiciaires (la ligne..... 0,20
Commerciale (la ligne)..... 0,15
Réclames (la ligne)..... 0,30
Pour les grandes annonces et les annonces répétees on traite de gré à gré

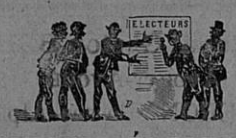

CHRONIQUE ÉLECTORALE

Sur les pressantes sollicitations de son copain Rougier. M. Thélène se serait décidé à accepter la candidature.

La renommée du Maire occasionnel de Sisteron, ne dépassant pas l'enceinte de notre modeste cité, ce personnage dont l'outrecuidance n'a d'égale que la nullité, nous saura gré de lui faire un brin de réclame.

Fruit sec de tous ses examens, c'est probablement à ce titre qu'on lui a donné il y a trois ans les palmes académiques, Monsieur Thélène débuta à l'administration du journal le *Siècle* (ne pas confondre avec la rédaction) d'où par suite de son incapacité notoire, il dut être expulsé à bref délai.

Brutalement jeté sur le pavé de Paris, absolument incapable de gagner sa vie, notre héros vint s'échouer à Sisteron, où il vit depuis de longues années en vrai parasite, mangeant bien et buvant sec.

Au début de son séjour dans notre bonne ville, M. Thélène radical à tous crins, versa sa prose plus ou moins correcte au *Radical des Alpes*, cette feuille qui fit pousser en son temps tant de cheveux blancs au sénateur Bouteille.

M. Thélène ne tarda pas toutefois à mettre de l'eau dans son vin et gravita dans l'orbite de M. Bontoux, dont il est un peu d'ailleurs parent.

Chacun a présent à la mémoire les débuts de notre homme à la vie politique active. Représentant l'élément Bontoux, il fit à côté de M. Latil la campagne en faveur d'Henri Marcel, qui se termina par l'élection de M. d'Hugues, pour lequel Thélène vota religieusement deux fois.

Entre temps les Macadaristes du Conseil municipal ayant donné leur démission, M. Thèlène, représentant toujours l'élément Bontoux, était élu à l'assemblée communale et nommé adjoint au refus du brave Martel.

Viennent les élections sénatoriales. En sa qualité de délégué, M. Thélène fait en faveur du cosmopolite Rebuffel qui lui a promis une sous-préfecture, la guerre la plus acharnée au candidat de son pays, M. Bontoux, qu'il remercie ainsi d'avoir puissamment contribué à la nomination de M. Thélène père au vice-consulat de Suez.

Comme premier adjoint M. Thélène avait trouvé son chemin de Damas ; à la suite de son chef de file, emboitant carrément le pas à Reinach, ses relations ne se refroidissent avec le député de Digne que lorsque ce dernier, après lequel il avait couru six mois durant pour lui procurer un candidat à opposer à Bontoux, lui eut déclaré qu'il n'avait pas à s'occuper de l'élection de Sisteron, et que Bontoux qui avait battu d'Hugues au Conseil général, lui semblait tout désigné pur purger définitivement notre arrondissement de ce réactionnaire.

Nommé Maire de Sisteron au départ de Xavier pour Lyon, (faute de grives, il faut se contenter de merles), la vanité de M. Thélène ne connut plus de bornes. Très instruit, doué d'une intelligence supérieure, je suis appelé à de hautes destinées, disait-il un jour à un de nos amis ! ! ! !

Aux mémorables fêtes de Paul Arène, dont il avait systématiquement exclu les Conseillers généraux de l'arrondissement de Sisteron pour ne pas permettre à M. Bontoux d'y participer, il me semble voir encore ce foutriquet, l'écharpe municipale en sautoir, pour se donner l'illusion qu'il était déjà député, se relevant sur ses ergots et chantant au nom de son pays natal, les louanges de mon noble et illustre ami.

J'étais là et je pensais en moi-même que si le brave Paul pouvait revenir à la vie, il placerait sa botte quelque part, à ce Marseillais sa véritable bête noire, car il est de Marseille M. Thélène, Sisteron n'aurait certainement pas pu donner le jour à une aussi forte tête.

Bien qu'il eut déclaré naguère, que n'étant pas prêt, il espérait que notre arrondissement garderait M. d'Hugues pendant quatre ans encore, pour lui donner le temps de se faire connaître et de devenir l'homme indispensable pour purger notre malheureux pays de ce réactionnaire, qui pouvait compter sur son concours le plus absolu pour la présente lutte électorale, M. Thélène est aujourd'hui candidat.

Il y a tout lieu de croire que conformément à ses principes bien connus *mort au travail*, M. Thélène fera plus spécialement appel aux travailleurs.

Reste à savoir si les électeurs consentiront à seconder les petites combinaisons de cet *exquis* personnage.

Ecce homo, dirait Gabert

JEAN DE L'ADRECH.

La Motte-du-Caire

On nous écrit :

Dimanche soir, M. le Comte d'Hugues député de l'arrondissement rendait compte de son mandat, dans la salle du café Masse, devant un grand nombre d'électeurs notamment de son parti ; il prétendait avoir fait rétablir la recette particulière de Sisteron, avoir voté deux fois l'impôt sur le revenu, avoir participé au dégrévement des 25 millions accordés sur la propriété non bâtie, avoir obtenu de M. le Ministre la promesse que les travaux du canal de Ventavon, seraient bientôt repris, mais les électeurs savent bien que toutes ces questions ont été votées d'une manière genérale et que notre Député n'a rien obtenu de particulier pour notre arrondissement, aussi, il résulte des conversations qui s'engagent journellement à ce sujet dans notre commune et aux environs qu'aux prochaines élections la grande majorité des voix sera pour l'honorable M. Bontoux, notre sympathique conseiller général, le seul représentant de l'assemblée départementale qui ait voté l'impôt sur le revenu, l'homme qui à déjà combattu le comte d'Hugues aux dernières élections générales dans son propre canton, par 200 voix de majorité sur 1000 votants ; à M. Bontoux doit revenir l'honneur et le mérite de nous débarasser d'un député réactionnaire et clérical.

R.

? ? ?

A un moment donné M. Bontoux, avait eu l'intention de demander compte de ses diffamations au *jeune* Gabert.

Réflexion faite, il a pensé qu'il ne pouvait prendre au sérieux un écrivassier en jupons.

La rumeur publique accuse le *jeune* Gabert de ne pas porter chez lui les culottes et de recevoir de son irascible moitié de formidables torgnoles.

Tant, en conséquence, que le jeune Gabert n'aura pas établi d'une manière irréfutable qu'il tient le sceptre *In domo suâ*, pour parler latin comme Ephrem, M. Bontoux s'abstiendra de lui répondre.

Avant d'avoir la prétention de commander aux autres, il faut être maitre chez soi.

X. X.

Un industriel est en pourparler avec l'administration compétente pour faire l'acquisition de la citadelle et y installer un Lycée de jeunes filles. On croit que, grâce à de puissantes protections, la boulotte Z... sera nommée directrice de cet établissement plus rigolard qu'universitaire.

L'Arrière-Garde, ayant enfin trouvé un candidat, celui-ci va faire sa tournée électorale en ballon pour embêter les patacheurs et faire croire aux électeurs qu'il est un aigle.

Dans sa dernière séance, le Conseil municipal a décidé de couronner une rosière et a chargé M. le Maire de découvrir cet oiseau aussi rare que précieux.

Ce magistrat municipal est, en outre, chargé de se livrer à une enquête sévère, à un examen approfondi vis-à-vis des nombreuses candidates qui sont déjà sur les rangs afin qu'il n'y ait pas maldonne et s'assurer de l'intégralité du capital.

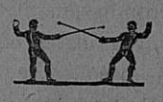

Un duel à la seringue a eu lieu, cette semaine entre Greluchet de *l'Arrière-Garde* et Jean de l'Adrech du *Sisteron-Journal*. Deux lavements ont été échangés sans résultat. A la troisième reprise la canule est restée dans le..... nez de Greluchet. *Horresco referens !*

Nous sommes priés d'annoncer que pendant toute la durée du carnaval, le Conseil municipal ne tiendra aucune séance, le meilleur du temps de nos édiles étant pris par les répétitions nécessitées par la grande cavalcade qu'ils se proposent d'offrir aux électeurs vers la mi-carême.

Remarqué au dernier bal, entr'autres dominos plus ou moins transparents, une trouspetarinette en domino jaune relevé de lierre. Est-ce un symbole ? La particulière n'a pas l'air de vouloir mourir où elle s'attache. Un domino bleu, dont il nous serait facile de citer le nom s'est gentiment trémoussé pendant toute cette nuit carnavalesque.

Remarqué également, le jeune Greluchet, déguisé en général Boum ! et essayant, sans y parvenir, de *barrer la route* à un candidat à la députation, déguisé en grand diable.

O. DE JAVELLE.

CHRONIQUE AGRICOLE

PLANTES SARCLÉES & FUMURE MINÉRALE

La condition la plus importante de réussite dans la culture des plantes sarclées, est la présence dans le sol d'une abondante quantité de composés minéraux, c'est-à dire d'acide phosphorique, de potasse et de chaux. Sans ces éléments, on ne pourra s'attendre à un parfait développement et à une récolte rémunératrice des pommes de terre, de la betterave à sucre, de la carotte, de la betterave et des navets fourragers.

© VILLE DE SISTERON

Mais si la fertilité du sol a une si grande influence, on pourra, même en terre médiocre ou pauvre, obtenir de forts rendements par un défoncement profond et l'emploi rationel des engrais chimiques.

De tous temps on a fumé abondamment, avec du fumier d'étable, les terrains destinés à la culture des plantes sarclées : il n'en est pas moins vrai que cette fumure est tout à fait insuffisante. Elle apporte en effet assez de matières azotées, mais beaucoup trop peu d'acide phosphorique ; pour les terres argileuses, elle ne fournit pas assez de chaux et la potasse est souvent inutile, au moins en partie. Il s'ensuit qu'une telle fumure, malgré son prix de revient élevé, ne répond nullement aux besoins des plantes sarclées, et qu'il devient indispensable de la compléter par l'adjonction d'engrais chimiques, sous forme facilement assimilable.

La plupart de nos terres étant pauvres en acide phosphorique, et le fumier n'en renfermant qu'une faible quantité, il conviendra donc surtout d'adjoindre à une dose moyenne de fumier d'étable, environ 500 kilos de *Scories Thomas*, qui apporteront l'acide phosphorique et la chaux nécessaires. Il suffira de les épandre au printemps, avant la plantation, pour obtenir des récoltes beaucoup plus abondantes que celles qu'on aurait pu espérer avec du fumier seul, et cela dans des conditions beaucoup plus avantageuses de prix de revient.

CHRONIQUE LOCALE
ET RÉGIONALE

SISTERON

Nécrologie. — Jeudi, au milieu d'une grande affluence de fidèles, de prêtres de l'arrondissement, des élèves des écoles congréganistes et de curieux ont eu lieu les obsèques de M. Giraud, curé doyen de la paroisse. Les cordons du 1er poêle étaient tenus par les confrères du défunt, ceux du second par les chefs de nos administrations et ceux du troisième par les membres de la fabrique.

Les pauvres perdent, en lui, un généreux et infatiguable bienfaiteur.

Carnaval. — Jeudi, le mistral soufflant avec une extrême violence, à fait rater la plus grande partie des mascarades projetées ce jour là. Nous devons cependant une mention aux fanfareux en jupons qui circulaient dans les rues de la ville. Voilà de joyeux compères qui savent gentiment s'amuser.

Le soir la salle Donzion, bondée de danseurs et de danseuses, en costumes bariolés, offrait un ravissant coup d'œil. Ce soir grand bal.

Le bal masqué du Bijou-Concert a fait un four complet, pour la seconde fois.

Ce soir grand bal masqué, au Casino, de très jolis costumes ont été préparés en vue de cette soirée chorégraphique. Nous pourrions en détailler quelques uns par le menu, mais nous avons promis d'être discrets.

Banquet. — Dimanche les patrons et ouvriers chapeliers de notre ville, ont fêté à l'auberge de la Tête-Noire, dans un banquet fraternel, Saint-Jacques leur patron.

Recrutement. — Conformément aux ordres du Ministre de la Guerre, il sera procédé en 1898, à une revue d'appel des hommes classés dans les services auxiliaires de l'armée, faisant partie des classes de 1877, 1882, 1887, 1891 et 1895, et des hommes de toutes les armes de la réserve de l'armée territoriale appartenant à la classe 1877.

Les hommes de ces deux catégories domiciliés ou en résidence dans l'une des communes du canton où opérera le conseil de révision devront se présenter à la revue d'appel alors même qu'ils appartiendraient à un autre canton ou feraient partie d'une autre subdivision, mais les étrangers au canton devront avoir le soin de faire constater leur présence par l'autorité militaire.

Ils seront porteurs de leur livret individuel et feront connaître, s'il y a lieu, les infirmités qui les rendraient susceptibles d'être réformée en produisant, si possible, un certificat médical à l'appui de leur déclaration.

La visite médicale des hommes qui auront répondu à la revue d'appel et qui demanderont la réforme, aura lieu à l'issue du Conseil de révision et dans la salle où ce conseil aura tenu sa séance.

P-L-M. — Fêtes du Carnaval A l'occasion des Fêtes du Carnaval, les coupons de retour des billets d'aller et retour, délivrés du 19 au 21 février inclus, seront tous valables jusqu'aux derniers trains de la journée du 23 février.

ÉTAT-CIVIL
du 11 au 18 Février 1898

NAISSANCES

Roman Valentine-Louise-Joséphine.

MARIAGES

NEANT

DÉCÈS

Derrives Mathieu, cultivateur 46 ans.

Blanc Louise-Marie, 6 mois.

Giraud Etienne-Antoine, curé-doyen, 63 ans.

Hesdin Louise-Claire-Victorine, épouse Roman 39 ans.

P-L M. — A l'occasion du carnaval de Nice et du Tir aux pigeons de Monaco la Compagnie délivrera à Lyon, Saint Etienne et Grenoble, du 8 au 20 février, des billets d'aller et retour, en 1re classe, valables pendant 20 jours.

Lyon, viâ Valence, Marseille : Cannes 91 fr. 50, Nice 96,75, Menton 100,80.

Saint-Etienne, viâ Lyon, Marseille, Cannes 101,15, Nice 106,35, M. 110,55.

Viâ Chasse, Marseille, Cannes 94,75, Nice 99,95, Menton 104.

Grenoble, viâ Aix, Marseille, Cannes 83,65 Nice, 88,85, Menton 93,05.

Viâ Valence, Marseille, Cannes 90,20, Nice 95,40, Menton 99,45.

On trouvera ces billets et des prospectus détaillés, à Lyon, à la gare de Lyon-Perrache et dans les agences spéciales, à Saint-Etienne et Grenoble, à la gare.

Carnaval de Nice de 1898. — A l'occasion du Carnaval de Nice, la Compagnie de chemin de fer P-L-M mettra en marche un train de plaisir de Paris à Nice avec séjour facultatif à Marseille. Ce train prendra des voyageurs à Lyon.

ALLER. — Départ de Paris, le 16 février à 2 h. 25 s. ; de Lyon à minuit 45.

RETOUR. — Départ de Nice, le 23 février à 11 h. 50 matin.

Prix du voyage, aller et retour de Paris, 90 fr. en 2e classe, 60 fr. en 3e cl. ; De Lyon, 50 fr. en 2e, 30 fr. en 3e.

Les billets pour ce train de plaisir seront délivrés à Paris et à Lyon à partir du 1er Février.

Pour plus amples renseignements, consulter les affiches publiées par la Cie.

ON DEMANDE

UN APPRENTI

à l'Imprimerie du Journal

A VENDRE

Pour Cause de Santé

MAGASIN DE CHAUSSURE

S'adresser au Bureau du Journal

4e ANNÉE

LA QUINZAINE MUSICALE

PETITE GAZETTE DU PIANO ET DU CHANT A LA MAITON

Journal de famille et de salon, joignant l'utile à l'agréable, donnant aux réunions intimes des éléments choisis de distractions artistiques et littéraires.

7 pages de musique grand format, 4 de texte et illustrations ; monologues, comédies, biographies, théories de danses, conseils, etc. Concours mensuels : 1.500 fr. de prix par an.

Abonnements. FRANCE : Un an, 6 fr., 6 mois, 3 fr. 50 ; 3 mois 2 fr. ÉTRANGER : Un an, 8 fr.

Le numéro : 30 centimes En vente chez les principaux libraires et dans les gares (Librairie Hachette et Cie, 79, boulevard Saint-Germain, Paris).

Nouvelle d'Amiens

D'un de nos correspondants :

Certains faits portent en eux-mêmes leur enseignement, et vouloir les commenter ne servirait qu'à en atténuer l'influence, ce qui produirait ainsi un effet diamétralement opposé à celui que l'on cherche.

Tel est le récit suivant que nous transcrivons purement et simplement, il émane de Madame L. Leblans (rue des Jacobins, Amiens). Depuis l'âge de 18 ans, nous dit-elle, j'étais atteinte d'hydropisie et d'albuminurie ; c'était à la suite d'une grave dysenterie aggravée d'une bronchite aigue. Je revins à la vie grâce à ma robuste constitution, mais l'hydropisie et l'albuminurie persistèrent sans qu'aucun traitement pût en venir à bout, j'avais toujours les jambes fortement enflées au point de former aux chevilles un sillon d'un centimètre. C'est alors

qu'ayant eu connaissance de la brochure des Pilules Pink pour personnes pâles du Docteur Williams en y voyant relaté de nombreux cas de guérisons, je me décidai à essayer de ce remède. Dès le début, je ressentis un mieux sensible : l'enflure des jambes a disparu, je ne souffre plus d'aucune trace d'albuminurie ; mon teint pâle a fait place à des couleurs que je n'avais jamais eues. Bref, je me sens complètement guérie, et ce résultat, je tiens à le déclarer, est dû uniquement à ces excellentes Pilules Pink ; aussi me fais-je un devoir de reconnaissance d'en recommander l'usage le plus que je puis, et je vais encore continuer à en prendre pendant quelque temps pour m'assurer le bénéfice définitif de ma guérison.

J'oubliais une chose importante : j'ai 45 ans, et en cinq mois j'ai obtenu, grâce aux Pilules Pink, plus d'amélioration qu'en 20 ans d'autres traitements.

Ceux qui feront usage des Pilules Pink en obtiendront les meilleurs résultats. Elles sont efficaces pour l'anémie, la paralysie, ataxie locomotrice, rhumatisme, sciatique, névralgie, danse de Saint-Guy, maux de tête, névroses scrofules, etc. ; elles sont un régénérateur du sang et un tonique des nerfs. Elles redonnent de belles couleurs aux teints pâles, agissent dans toutes les phases d'affaiblissement chez la femme et produisent sur les hommes une action efficace contre toutes les maladies causées par le surmenage physique et mental et par les excès.

En vente chez tous les pharmaciens, mais on peut se les procurer au dépôt principal, MM. Gablin et Cie (pharmacien de 1re classe) 3, Cité Trévise, Paris, à 3 fr. 50 la boîte ou 17 fr. 50 par 6 boîtes franco contre mandat-poste.

L'Enfant l'aime

Les mères qui considèrent l'huile de foie de morue comme une panacée contre toutes les maladies de l'enfance (et elles sont légion) peuvent à leur grande satisfaction et par un simple essai se convaincre de la supériorité de l'Emulsion Scott. Nous sommes tout disposés à envoyer gratis un flacon d'échantillon contre toute demande (accompagnée d'un timbre de 25 centimes, montant du port) adressé à notre laboratoire, 10, rue Gravel, Levallois-Perret (Seine). Dans la plupart des cas, la mère qui fait prendre de l'huile de foie de morue à son enfant, aura observé que l'enfant le prend avec répugnance et que neuf fois sur dix cette huile écœurante provoque des vomissements ou fait l'effet d'une purgation. N'est-ce pas jeter l'argent par la fenêtre.

Toutes les huiles de foie de morue, n'importe à quel vil prix on vous les vend, ne servent qu'à écœurer votre enfant, à lui laver les intestins, elles vous reviennent donc fort cher !

Personne ne s'aviserait de donner au bébé du beurre cru au lieu de lait ; pourquoi lui donneriez-vous de l'huile naturelle ? l'Emulsion Scott est une crème douce et appétissante dans laquelle l'huile de foie de morue se trouve partiellement digérée et prête à être assimilée. Donc sous forme d'Emulsion Scott l'huile de foie de morue devient efficace tout en restant agréable à tous les estomacs même à ceux des bébés les plus délicats.

Essayez et vous verrez !

En vente chez J. Delouche, phn, 2 place Vendôme, Paris, et toutes pharmacies. — 5 fr. le flacon ; 3 fr. le demi.

REVUE FINANCIÈRE

Paris, 16 Février 1898.

La liquidation de quinzaine s'opéra sans difficulté, mais les tendances moins bonnes des places étrangères influencent un peu notre marché. Le 3 o/o fait 103.62, le 3 1/2 o/o 106.65.

Les Etablissements de crédit résistent bien mais cependant avec une nuance de lourdeur Le crédit Foncier fait 666, le crédit Lyonnais 826, le Comptoir National d'Escompte 584. La société Générale ferme 544.

L'Obligation de la Cie Auxiliaire des chemins de Fer à 135 fr. rapporte 10 fr. soit 8o/o environ.

La Cie des grandes Ardoisières Angevines aura prochainement terminé l'installation de son nouveau matériel d'exploitation ce qui amera sans doute une plus-value de ses actions demandées à 140 fr.

Obligation de la Cie des Voitures l'Urbaine 420 fr.

Les opérations d'assurance sur la vie étant plus que jamais à l'ordre du jour signalons l'énorme mouvement d'affaires de la Cie d'assurance Générales sur la vie en 1897. Elle a émis 1335 polices nouvelles d'assurances et de rentes viagères Les capitaux assurés se sont élevés à 56 millions et demi et les rentes constituées à 3 millions et demi de rentes. Le service des rentes viagères exige annuellement 34 millions de francs. Envoi gratuit des notices et tarifs sur simple demande au siège social rue Ricelieu 87 à Paris où aux agents en province.

Chemins de fer Français calmes.

Etude de Me Gaston BEINET,

AVOCAT-AVOUÉ

SISTERON (Basses-Alpes)

VENTE
PAR SURENCHÈRE

Il sera procédé le MARDI PREMIER MARS mil huit cent quatre-vingt-dix-huit, à deux heures du soir, devant M. GIRARD, juge commis à l'audience des criées du tribunal civil de Sisteron, á la vente des immeubles ci-après situés sur le terroir de la commune de Bevons, canton de Noyers.

PREMIER LOT

Propriété en nature de vague et arbres forestiers, quartier du Clot des Monges, confrontant du Nord Imbert dit Cocolin, de Sisteron, du Midi Philippine Cuchet, veuve de Louis Michel, de Valbelle, du levant la veuve Chauvin, née Fabre, du couchant, terrains communaux de Bevons.

Mise à prix Cent trente-huit francs, ci . . . . . 138 francs.

DEUXIEME LOT

Propriété en nature de bois taillis, quartier du Clot des Monges, confrontant dans son ensemble la veuve Imbert, Lieutier Joseph, Richaud François et Michel Louis.

Mise à Prix : Vingt-huit francs, ci. . . . . 28 francs.

TROISIÈME LOT

Propriété en nature de bois taillis quartier du Clot des Monges, confrontant du Nord M. Pellegrin, Chauvin Félix, Richaud Augustin et Vivian, du Midi Derrives Joseph, du levant Chauvin Hippolyte la veuve, née Fabre, du couchant les sieurs Roubaud et Derrives.

Mise à prix : Quatre-vingt-trois fr. cinquante centimes, ci. 83 fr. 50.

Ces immeubles dépendent de la faillite du sieur GUSMAROLI François, négociant en charbon à Sisteron Ils ont été surenchéris par les sieurs BOUCHET Lucien, propriétaire à Valbelle et André LATIL, propriétaire à Sisteron.

L'avoué des surenchérisseurs,
Gaston BEINET.

Dument enregistré.

Enfin !

Le fer rouge a brûlé le cancert qui nous [ronge]
La justice et l'honneur ont triomphé : bravo;
Et sur ces hontes-là passons vite l'éponge,
Puis prenons un bain au savon du *Congo.*

Désiré Lux, an parfumeur Victor Vaissier,

DERNIÈRE HEURE

Au moment de mettre sous presse, L'*Officiel* nous apprend la nomination de notre Directeur au grade d'Officier d'Académie, à titre de Doyen de la Presse Républicaine des Basses-Alpes.

N. D. L. R.

© VILLE DE SISTERON

UN MONSIEUR offre gratuitement de faire connaître à tous ceux qui sont atteints d'une maladie de la peau, dartres, eczémas, boutons démangeaisons, bronchites chroniques, maladies de la poitrine, de l'estomac et de la vessie, de rhumatismes, un moyen infaillible de se guérir promptement ainsi qu'il l'a été radicalement lui-même après avoir souffert et essayé en vain tous les remèdes préconisés. Cette offre, dont on appréciera le but humanitaire, est la conséquence d'un vœu.

Ecrire par lettre ou carte postale à *M. Vincent*, 8, place Victor Hugo, à Grenoble, qui répondra gratis et franco par courrier et enverra les indications demandées.

Etude de Me BERENGUIER,
Notaire
à AUBIGNOSC, canton de Volonne
Successeur de Me BOREL

PURGE
d'Hypothèques Légales

Suivant acte de vente passé devant Me BERENGUIER, notaire à Aubignosc, le dix-sept janvier mil huit cent quatre-vingt-dix-huit, Madame RICHAUD Irma-Marie, épouse de M. Pierre-Emile-Calixte REYMOND, demeurant à Volonne, a acquis de Monsieur Pierre-Nestor-Agapit FLUCHIÈRE, propriétaire demeurant et domicilié à Volonne, une maison sise dans l'enceinte de Volonne, au quartier de la Mairie, confrontant : Levant Delaye, couchant Audibert, Midi et Nord les rues, moyennant la somme de six cent vingt-cinq francs, en sus des charges.

Copie collationnée de cet acte de vente a été ou sera déposé au greffe du tribunal de Sisteron et l'acte de dépôt dressé par le greffier a été encore signifié :

1° A M. le Procureur de la République ;

2° A Madame Marie Anne REYMOND, épouse du vendeur, demeurant à Volonne.

A l'effet, conformément aux prescriptions de l'article 2194 du code civil, de purger l'immeuble indiqué des hypothèques légales non inscrites qui peuvent la grever.

Les personnes qui auraient des droits d'hypothèques légales à faire valoir sur les mêmes immeubles devront les faire inscrire dans les deux mois de ce jour, à peine de déchéance.

BERENGUIER.

Etude de Me GASSIER,
AVOCAT-AVOUÉ
SISTERON (Basses-Alpes)
Successeur de Me ESTAYS

VENTE
Sur Saisie Immobilière

Il sera procédé le HUIT MARS mil huit cent quatre-vingt-dix-huit, à deux heures du soir, à l'audience des criées du tribunal civil de première instance de Sisteron, à la vente d'un immeuble sis sur la commune de Sisteron (Basses-Alpes).

DÉSIGNATION
de l'Immeuble à Vendre

L'Immeuble à vendre consiste en :

1° MAISON sur caves voutées en pierres, comprenant : rez-de-chaussée et deux étages, mansardes au troisième, d'une superficie de cent quarante-sept mètres ;

2° Remise, hangar, grenier à foin au-dessus, d'une superficie de cinquante-un mètres ;

3° Cour et jardin avec puits et pompe, d'une superficie de deux cent soixante-dix-huit mètres.

Le tout attenant clos de mur en maçonnerie avec grille en fer sur la façade cadastré section F, numéro 245p., sis à Sisteron (Basses-Alpes), à la porte de la ville sur la route de Noyers, en face du champ de foire, confrontant dans son ensemble : du levant la route de Noyers, du Nord Vias et du Midi Louis Fidèle.

Mise à prix : Dix mille francs, ci..... ..... 10.000 francs.

Cet immeuble a été saisi à la requête du CRÉDIT FONCIER DE FRANCE, société anonyme, ayant, son siège à Paris, rue des Capucines, numéro 19, poursuites et diligences de son gouverneur, pour laquelle domicile est élu à Paris au Siège social, et à Sisteron en l'étude de Me GASSIER, son avoué.

Contre :

La dame Zoé-Baptistine AILLAUD veuve du sieur Antoine CHAUMETON, en son vivant entrepreneur de travaux publics à Sisteron. La dite dame, sans profession, domicilée et demeurant à Marseille rue Fontaine Saint-Lazare numéro 22 ; prise tant en son nom personnel qu'en sa qualité de mère et tutrice légale de : 1° Marie Louise, 2° Jeanne, 3° Hippolyte, 4° Jules Antoine, 5° Alphonse CHAUMETON, ses enfants mineurs.

Par exploit de ARNAUD, huissier à Marseille, en date du six décembre mil huit cent quatre-vingt-dix-sept, visé, enregistré, et transcrit au bureau des hypothèques de Sisteron, le dix janvier mil huit cent quatre-vingt-dix-huit. Volume 42, numéro 28.

Il est déclaré conformément aux dispositions de l'article 696 du code de procédure civile, modifié par la loi du 29 mai 1858, que tous ceux du chef desquels il pourrait être pris inscription sur le dit immeuble pour raison d'hypothèques légales devront requérir cette inscription avant la transcription du jugement d'adjudication sous peine de forclusion.

L'Avoué poursuivant,
L. GASSIER.

Enregistré à Sisteron le dix-huit Janvier mil - huit - cent - quatre - vingt-dix-huit, folio 3 case 5. Reçu un franc quatre-vingt-huit centimes décimes compris.

signé : CORBEL.

Etude de Me BERENGUIER,
Notaire à Aubignosc
Canton de Volonne (Basses-Alpes)
Successeur de Me BOREL

ADJUDICATION
VOLONTAIRE
Aux Enchères Publiques

DIMANCHE SIX MARS mil huit cent quatre-vingt-dix-huit, à une heure du soir, dans une des salles de la Mairie de Peipin, des immeubles ci-après désignés et appartenant à M. MAUREL François-Lucien, situés sur le terroir de la commune de Peipin.

PREMIER LOT

Une terre en nature de pré, quartier du Desteil, d'une contenance d'environ treize ares soixante centiares, touchant : Levant, André Ravoux, Baptistin Chabrier ; Nord, Reymond Fortuné ; couchant Turin, les hoirs ; Midi, les hoirs Brunet.

Mise à Prix : 340 francs

DEUXIÈME LOT

Une terre labourable et arrosable, quartier du Plan, d'une contenance environ de quatorze ares, confrontant : Levant, Brémond ; Midi, Richaud ; Nord, Thome ; couchant, la route nationale.

Mise à Prix : 300 francs

TROISIÈME LOT

Une terre labourable et arrosable quartier du Plan, d'une contenance d'environ huit ares, touchant : Levant, chemin de fer ; Midi, Ravoux Hippolyte ; couchant l'hôpital ; Nord, délaissé du chemin de fer.

Mise à prix : 150 francs

QUATRIEME LOT

Une terre labourable quartier de la Parise ou Champarlaud, d'une contenance de vingt-quatre ares environ, confrontant : Levant, canal ; Midi, Guigues Marius ; couchant, Faustin Guigues ; Nord, Chaix Félix.

Mise à prix : 400 francs

CINQUIÈME LOT

Une terre labourable, quartier des Grises, sur les terroirs de Peipin et d'Aubignosc, d'une contenance de soixante ares environ, confrontant : Levant, Blanc Joseph ; Midi, Andrieu Pierre ; couchant, la route départementale ; Nord ; Joseph Borely.

Mise à Prix : 460 francs

SIXIÈME LOT

Une terre labourable, terroir d'Aubignosc, quartier du Chant de Miquelis, d'une contenance de cinquante ares environ, confrontant : au Midi, Avril, au couchant, chemin de la campagne Raspail ; Nord et levant, Richaud Etienne.

Mise à Prix : 650 francs

SEPTIÈME LOT

Une terre dite blâche, quartier près de Rabous, contenance environ soixante ares, entourée par la commune.

Mise à Prix : 40 francs

HUITIÈME LOT

Une terre dite blâche et bois, contenance environ vingt ares quatre-vingts centiares, touchant Mademoiselle de Castellane, au levant ; couchant, Fortuné Reynaud ; Nord, chemin ; Midi, la commune.

Mise à Prix : 20 francs

ABLOTISSEMENT

Après les adjudications partielles les lots seront réunis et remis aux enchères en bloc sur une mise à prix formée du montant des adjudications partielles et des mises à prix qui n'auraient pas été couvertes.

Pour prendre connaissance des clauses et conditions de la vente, s'adresser à Me BERENGUIER, notaire à Aubignosc, dépositaire du cahier des charges.

BERENGUIER, notaire.

A CÈDER
DE SUITE
pour cause de santé
MAGASIN DE VERRERIE
CRISTAUX, FAYENCES, PORCELAINES
S'adresser à M. FERRON
Traverse de la Place

A CÉDER DE SUITE
POUR CAUSE DE SANTÉ
JOLI CAFÉ
Situé dans l'intérieur de la ville
S'adresser au bureau du journal

AUX SOURDS

Une dame riche, qui a été guérie de sa surdité et de bourdonnements d'oreille par les Tympans artifiels de Dr. Nicholson, a remis à son institut la somme de 25.000 francs afin que toutes les personnes sourdes qui n'ont pas les moyens de se procurer les Tympans puissent les avoir gratuitement. S'adresser à A. T. Hale, secrétaire, 22, St. Bride Street, Londres, E. C.

ON DEMANDE A ACHETER
Rue Droite
UNE MAISON avec MAGASIN
S'adresser au Bureau du Journal.

Avis aux Littérateurs

La maison P. REVOIL et Cie Editeurs, 31 Rue d'Assas Paris ; a l'honneur d'informer les intéressés qu'elle prépare pour l'année 1898 une édition complète de

L'Annuaire des Littérateurs Français

MM. les écrivains et les journalistes sont priés de vouloir bien lui adresser une fiche de renseignements pour servir de base à la rédaction de ce travail.

NOTA. — MM. les Littérateurs devront indiquer : Nom, pseudonyme, adresse, décorations, distinctions honorifiques, les journaux où ils collaborent, les académies où sociétés dont-ils font partie.

VEAUX

Pour provoquer un bel élevage, sans diarrhée, un engraissement rapide et une chair plus ferme et plus blanche pour les veaux, il ne faut employer pour leur élevage et engraissage que la *crémeine*, laitage remplaçant le lait maternel et permettant aux éleveurs d'économiser leur lait, de le vendre ou de l'utiliser en beurre ou fromage. La *crémeine* sert aussi pour l'élevage des agneaux porcs et poulains, cette farine hors concours aux expositions et honorée de 2 prix d'honneur et de 83 médailles ne revient qu'à deux centimes le litre de lait. En vente dans les bonnes épiceries. Exiger la *crémeine* ROQUES du Mans et se méfier des imitations de sacs et contrefaçons de nom.

---

58 années de succès
Grand Prix, exposition universelle Lyon 1894
Grand Prix exposition universelle Bordeaux 1895

HORS CONCOURS, MEMBRE DU JURY
Exposition nationale ROUEN 1896
Exposit. universelle BRUXELLES 1897
ALCOOL de MENTHE **DE RICQLÈS**
Le seul Alcool de Menthe Véritable
Souverain contre indigestions, maux d'estomac, de nerfs, de cœur, de tête et contre grippe et refroidissements ; excellent aussi pour la toilette et les dents
REFUSER LES IMITATIONS
EXIGER LE NOM DE RICQLÈS

GUÉRISON
RAPIDE et SANS FRAIS
Pour se guérir *en secret*, par une méthode infaillible, il faut écrire à M. **SOLÈMES**, *ex-Cl de Sociétés de Médecine* au **Mans** (Sarthe), qui envoie *gratis* des méthodes sous enveloppe pour
MALADIES de la PEAU Dartres Croûtes **ECZÉMAS**
Plaies des Jambes, Boutons, Démangeaisons.
ANÉMIE Faiblesse, Asthme, Toux, Bronchites, Gastrite, HERNIE, HEMORRHOIDES.
MALADIES SECRÈTES
Ecoulements, Echauffements, Vices du Sang, etc.

ON DEMANDE des ***Représentants***, villes, et campagnes, hommes ou dames, pour la vente d'articles de première utilité. Fortes rétributions.

Ecrire franco à M. GONDY Ainé, fabricant à BESANÇON (Doubs).

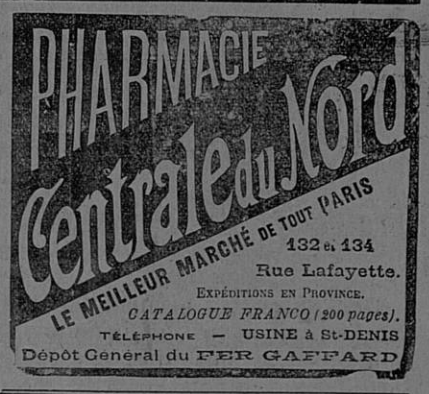

A VENDRE OU A CÉDER
en VIAGER

VASTE LOCAL, avec logement en parfait état de construction, pouvant servir à tout commerce.

Au Centre de la Ville
S'adresser au Bureau du Journal

Le gérant : Aug. TURIN.

© VILLE DE SISTERON

Anciennes Maisons MICHEL et ASTIER fils

LIBRAIRIE — PAPETERIE — RELIURE

Vve AUBERT ET Cie Successeurs

SISTERON (B-ALPES)

Madame Veuve AUBERT, à l'honneur d'informer le public qu'elle vient d'acquérir le fonds de Librairie-Papéterie de M. Astier fils. Comme par le passé, les nombreux clients de cette Librairie, seront assurés d'y trouver un assortiment complet de fournitures pour les Ecoles, Bureaux et Administrations.

Madame Veuve AUBERT remercie d'avance les personnes qui voudront bien l'honorer de leur confiance.

MANUFACTURE DE CHAPEAUX

FEUTRE & MERINOS

NOËL CLÉMENT

SISTERON, (Basses-Alpes)

FORMES de CHAPEAUX - FEUTRE et PAILLE

FOURNITURES POUR MODES — DÉPOT DE ROTINS

CASQUETTES ET BERRETS

OUTILLAGE INDUSTRIEL et d'AMATEURS | **TOURS** de tous Systèmes | **MACHINES** à découper

SCIERIES alternatives, circulaires et à ruban, *Mortaiseuses, Machines à Percer.* — OUTILS de toutes sortes, Français, Anglais et Américains. pour MÉCANICIENS, MENUISIERS, TOURNEURS, etc. AMATEURS. — **BOITES D'OUTILS** SCIES, BOIS, DESSINS et toutes Fournitures pour le Découpage, le Tour, la Sculpture, etc. *Nouveau TARIF-ALBUM* 320 p. 420 gravures) franco 0 fr. 60 c. **A. TIERSOT** Construct. Brev. à PARIS 16, Rue des Gravilliers. HORS CONCOURS, MEMBRE DU JURY aux Expositions de *PARIS 1890-1891-1892-1893.*

Spécialité de Travaux de Luxe et d'Affiches en Couleur

LA MAISON SE RECOMMANDE PAR LES SOINS DES TRAVAUX qui lui sont CONFIÉS

MERCERIE BONNETERIE

HENRI REBATTU

SISTERON (Basses-Alpes)

GRAND CHOIX DE

COURONNES MORTUAIRES

PERLES et MÉTAL

ARTICLES FUNERAIRES EN TOUS GENRES

PRIX MODERES

FOURNITURES GÉNÉRALES POUR CONSTRUCTIONS

L. LEON

Maitre-Charpentier, maison Armand, route de Noyers

SISTERON (Basses-Alpes)

MATÉRIAUX DE CONSTRUCTION

Bois de Charpente et de Menuiserie, Parquets en Bois du Nord et Pitch-Pin, Briques, Tuiles, Ciments, Chaux, Plâtres, etc.

Charbon de Pierre: Gros, 2 fr. les 100 kil.; Détail: 2 fr. 25

CHARBON DE BOIS

FER BRAVAIS

TONIQUE et RECONSTITUANT

ADOPTÉ PAR TOUTES LES CÉLÉBRITÉS MÉDICALES DU MONDE ENTIER. — Exiger la Véritable Marque

APÉRITIFS, LIQUEURS & COGNACS

CUSENIER

LA PREMIÈRE MARQUE DU MONDE

21 USINES ET COMPTOIRS FRANCE ET ÉTRANGER

Direction: 226, Boulevard Voltaire, Paris

Impressions

COMMERCIALES ET DE LUXE

CIRCULAIRES

Têtes de Lettres

BROCHURES

Lettres de Mariage

DE NAISSANCE

et de Décès

PRIX-COURANT

ENVELOPPES

IMPRIMERIE NOUVELLE

SISTERON (B. A.)

AUG. TURIN

Cartes de Visite & d'Adresse

IMPRIMÉS POUR MAIRIES

Affiches de toutes dimensions

La Maison se charge de faire exécuter toutes les

Impressions Lithographiques

LIVRAISONS RAPIDES — PRIX MODÉRÉS

Impressions

COMMERCIALES ET DE LUXE

FACTURES

Livres à Souche

REGISTRE

Labeurs

PROSPECTUS

MANDATS

Etiquettes en Couleurs

VARIÉES

MACHINES A COUDRE

De Tous Systèmes

Bicyclettes en Tous Genres

ATELIER DE RÉPARATIONS

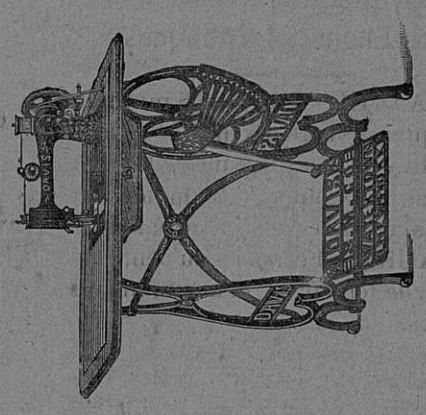

Prix Très Réduits

L. ROUBAUD

HORLOGER-ELECTRICIEN

Rue de Provence, SISTERON

Vente et Location de Mandolines

LOUIS FIDÈLE

Route de Noyers — Sisteron

Bois de Construction et de Menuiserie, Briques, Plâtres, Ciment, Chaux, Tuiles et Matériaux

Fournitures Générales pour Maçonnerie

AUBERGE DU TIVOLI

Près du Casino SISTERON

TENU PAR

HENRI BACHELIER

Dans cet établissement on trouve tout le confortable de la bonne cuisine bourgeoise; ainsi que des salles, chambres, grandes écuries et remise. Une salle à titre gracieux est à la disposition des Sociétés, réunions etc., etc.

SISTERON-JOURNAL

EST EN VENTE

à MARSEILLE : chez M. GAUCHON Cours Belzunce.

à AIX : chez M. César MARTINET Cours Mirabeau.

PURIFIEZ L'AIR

en brûlant du PAPIER d'ARMENIE

Le meilleur Désinfectant connu.

L'emploi du PAPIER D'ARMENIE au point de vue de l'hygiène des habitations, est un véritable service public.

EN VENTE PARTOUT

Gros: A. PONSOT, 8, Rue d'Enghien, Paris. *Echantillons gratis.*

Contre la **CONSTIPATION** *et ses conséquences:* EMBARRAS GASTRIQUE, MIGRAINE, CONGESTIONS, etc.

PURGATIFS, DÉPURATIFS, ANTISEPTIQUES

EXIGER les VÉRITABLES avec l'*Etiquette* ci-jointe en 4 couleurs et le NOM du DOCTEUR FRANCK

1 fr. 50 la 1/2 Boîte (50 grains); 3 fr. la Boîte (105 grains).

Notice dans chaque Boîte. — DANS TOUTES LES PHARMACIES.

VÉRITABLES GRAINS *de Santé* du docteur FRANCK

VÉRITABLES GRAINS *de Santé* du docteur FRANCK

GRATIS

Pour vulgariser ses

Magnifiques Portraits

AU CRAYON-FUSAIN

La SOCIÉTÉ ARTISTIQUE de PORTRAITS (le plus grand établissement en France de reproductions artistiques) fera à tous ceux qui enverront une photographie, un agrandissement grandeur naturelle fini au crayon-fusain d'une valeur réelle de 75 francs, ***absolument gratis***; pourvu que cette annonce soit détachée et retournée avec la photographie d'ici 20 jours à partir de cette date du journal, à M. TANQUEREY, directeur de la Société Artistique de Portraits en son hôtel particulier, *9, Rue de Saint-Pétersbourg, Paris.* — La photographie vous sera retournée intacte avec le grand portrait.

Ecrire votre nom et adresse au dos de votre photographie.

Le Gérant — Vu pour la légalisation de la signature ci-contre — Le Maire

© VILLE DE SISTERON